

Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947 SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1 en mars 1950 Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251

Siège social: 10, rue Fernand RAYNAUD 36000 CHATEAUROUX site internet: www.societe-tir-chateauroux.com

SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. 17 novembre 2019

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 9H30

.....

PRESENTS: Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER, Thierry VINCENT, Christian RETAILLEAU, Alain MENET, Ophélie CHABENAT, Adélia COSTA, Franck AUDONNET, François MANCHON, Fabrice CAMPAN, Patrick MOUROUX, Tony PRINCET.

ABSENTS EXCUSES: Dominique GINGAST, Gérard BASTARD, Marcel GODIN, François GRABOWSKI.

AUDITEURS PRESENTS: Alain DANJOUX, Christian LAVILLONNIERE, Patrick MARTIN, Alexa BERTHON.

AUDITEURS INVITES ABSENTS EXCUSES: Michel LANGLOIS, Pierre BELLERT.

SOCIETAIRES PRESENTS: Jean-Claude CAZORLA, Olcay TUNCAN, Emeric FLAO, Madame FLAO, Fabrice ARGAILLEAU, Justin BAZIN, François BAZIN, Evelyne MOUROUX, Brigitte BIZIAUX, Roselyne CAMPAN.

ORDRE DU JOUR

- Le point rapide sur l'avancement des travaux et des règlements aux entreprises pour la salle 10 m
- Les travaux en cours au pas de tir 25 mètres
- Travaux programmés dans le courant du premier semestre 2020,
- Le point sur les licences,
- Le point sur la comptabilité,
- Les résultats des championnats départementaux 10 m,
- Les championnats régionaux 10 mètres,
- Dates à retenir pour les évènements de la saison 2019-2020,
- Les commissions,
- Organisation de l'occupation du stand,
- Organisation des permanences,
- Les tirs contrôlés,
- Questions diverses.

Début de séance 9 h 45

Le président Jean-Paul BISIAUX ouvre la séance en remerciant celles et ceux, anciens et nouveaux sociétaires de s'être déplacés ce dimanche matin pour assister à cette réunion du Comité Directeur.

_

Le point rapide sur l'avancement des travaux et des règlements aux entreprises pour la salle 10 m

En l'absence du responsable des travaux Gérard BASTARD, Jean-Paul BISIAUX informe que les travaux prévus initialement sont terminés et que les entreprises ont été entièrement réglées.

Il reste à terminer, à notre charge, l'adaptation des sanitaires. Ces travaux seront entrepris dans les prochaines semaines.

Christian DEVAUX rappelle que le montant total de l'investissement représente **100 175.00 €**, y compris l'achat des matériaux pour les travaux réalisés et terminés par les adhérents.

Un grand merci d'ailleurs à sociétaires qui, cet été, au moment de la canicule, se sont investis sans retenue pour que le stand soit opérationnel début septembre pour permettre le bon déroulement de nos concours.

En tenant compte des aides reçues,79 150.00 € la Société a pris sur ses comptes la somme de 21 025.00 €.

Les travaux en cours au pas de tir 25 mètres

Jean-Paul BISIAUX apporte des nouvelles concernant les travaux qui sont actuellement en cours et entrepris par la municipalité de Châteauroux pour permettre aux policiers municipaux de s'entrainer au tir avec diverses armes de poing et autres qu'ils auront éventuellement à utiliser dans le cadre de leurs missions.

Il rappelle que ces travaux, qui en finalité vont moderniser notre stand, sont entièrement financés par la municipalité et qu'ils devraient atteindre probablement plus de 50 000.00 €. Jean-Paul BISIAUX explique que les entrainements des policiers municipaux seront réalisés en dehors de nos propres horaires et qu'en dehors des 8 jours de stages prévus au début du mois de décembre l'occupation du stand ne représentera que quelques heures seulement par an. Tout le bénéfice sera pour nous car nous aurons des installations modernisées et parfaitement sécurisées pour nos entrainements et nos concours.

Travaux programmés dans le courant du premier semestre 2020,

Jean-Paul BISIAUX et Christian DEVAUX présentent la nature des travaux qui seront entrepris. Nous avons programmés : la construction d' un mur pour la création de deux postes de tir pour la discipline pistolet 50 mètres avec les installations de deux récupérateur de plomb et de deux rameneurs électriques, le ravalement en peinture des façades et pignons extérieurs, peintures intérieures de la salle de réception (sols, murs, plafonds), peinture couloir (travaux réalisés en principe par les membres du club), assainissement du terrain adjacent au stand pour faciliter le stationnement des véhicules des adhérents, pose en façade avant du stand d'une clôture et de deux portails.

Actuellement, alors que nous attendons d'autres devis travaux et notamment ceux de notre adhérent entrepreneur du bâtiment Olcay TUNCA, le montant des devis s'élève à environ **63 000 €.**

Jean-Paul BISIAUX précise qu'il est nécessaire de poursuivre la modernisation de nos installations d'autant plus que la municipalité est décidée de nous aider de nouveau financièrement par l'octroi d'une nouvelle subvention de **60 000 €.**

Jean-Paul BISIAUX compte également obtenir d'autres aides financières en provenance provenir du Conseil Départemental et de divers mécènes...

Pour terminer Jean-Paul BISIAUX dit que ce nouveau dossier travaux sera suivi, par notre responsable « TRAVAUX » Gérard BASTARD.

Le point sur les licences,

Christian DEVAUX informe l'assemblée, qu'à ce jour nous sommes à **64** licences FFTir . Pour information nous avons terminé la saison 2018-2019 avec un total de 66 licences FFTir. Nous attendons d'autres licences dans les jours et semaines à venir. Avec les secondes licences (**2**) et les membres d'honneur (**8**) nous atteignons **74** sociétaires.

Le point sur la comptabilité

La trésorière Adélia COSTA prend la parole. A ce jour nous avons en compte :

Compte bancaire: 7543.95 €

CSL: 63.13 €

Livret A (association): 7619.60 €

Soit un total disponible ce jour de : 15 226.68 €

Adélia COSTA et Jean-Paul BISIAUX indiquent que nos toutes prochaines « rentrées » (solde subvention Conseil Départemental, subvention de fonctionnement de la municipalité, le montant de nos participations au pôle restauration du CNTS, devaient atteindre environ 8 000.00 €.

Ils complètent ce bilan ponctuel en précisant que nous devons conserver une réserve financière comprise entre 15 000 € et 20 000 € pour faire face, sans difficultés, à nos dépenses qui s'annoncent en nette augmentation pour cette saison, impôts fonciers (prévus en nette augmentation), la taxe d'aménagement du territoire (due aux travaux réalisés), le remboursement du quart du prêt consenti pour nos travaux par le Comité de tir de l'Indre, les factures d'électricité et chauffage (conséquence de l'utilisation de nos installations).

Les résultats des championnats départementaux 10 m

Christian DEVAUX fait état du bilan pour la S.T.C. des « départementaux » 10 mètres qui se sont déroulés les 8-9 et 10 novembre au stand de CHABRIS.

3 médailles d'or avec Daniel SELMANE S2 au pistolet 10 m en précision, vitesse et standard,

1 médaille d'argent avec François MANCHON S2 à la carabine 10 m

2 médailles de bronze avec Patrice CAMPAN S2 au pistolet 10 m en vitesse et standard

BRAVO à Laurent MUSCHIK S2, Alain DANJOUX S3, Patrice MOUROUX S3 qui pour leur première participation à une compétition officielle ont enregistrés des résultats tout à fait honorables.

Il ne faut pas oublier notre carabinière Alexa BERTHON D1 qui termine en 7^{ème} position de sa catégorie.

- Les championnats régionaux 10 mètres

Pour les championnats « régionaux » la STC sera représentée dans les 3 disciplines, précision, vitesse et standard, du pistolet 10 fin novembre et début du mois de décembre à FLEURY LES AUBRAY par Daniel SELMANE et Patrice CAMPAN.

- Dates de nos concours pour la saison 2019-2020

Suite à la réunion du Comité de Tir de l'Indre qui s'est déroulée hier matin, les dates de nos concours ont été programmées ainsi :

- . Les 29 et 30 août 2020 LE CHALLENGE DES PRESIDENTS
- . Les 19 et 20 septembre 2020 L'ETAPE CASTELLEROUSSINE DU CHAMPIONNAT DES SOCIETES DE TIR DE L'INDRE

- Dates à retenir pour les évènements de la saison 2019-2020

Après discussions les dates suivantes ont été retenues :

. Le dimanche 12 janvier 2020 à 11 h dans les locaux du stand R. PERROCHON

LES VŒUX DU PRESISENT et GALETTE DES ROIS

. Le dimanche 28 juin 2020 à partir de 11 h dans les locaux du stand R. PERROCHON

REPAS DES ADHERENTS

. Les 29 et 30 août 2020 dans les installations du stand R. PERROCHON

LE CHALLENGE DES PRESIDENTS (concours interrégional)

. Le dimanche 6 septembre 2020 à partir de 9 h30 dans les locaux du stand R. PERROCHON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

. Les 19 et 20 septembre 2020 dans les installations du stand R. PERROCHON

ETAPE CASTELLEROUSSINE DU CHAMPIONNAT DES SOCIETES DE TIR DE L'INDRE

Les commissions

Christian DEVAUX et Jean-Paul BISIAUX proposent et présentent un projet de mise en place de plusieurs commissions qui couvriraient l'ensemble des activités de la Société. Ces commissions seraient au nombre de sept :

- . Commission ARMURERIE
- . Commission TRAVAUX- ENTRETIENS
- . Commission FINANCES

- . Commission FESTIVITES-INTENDANCE
- . Commissions COMMUNICATION- MECENAT- SPONSORING
- . Commission TIRS CONTROLES
- . Commission SPORTIVE

Les commissions seront animées chacune par un responsable désigné par les membres du bureau. Ils seront secondés dans leurs missions par plusieurs canditas sociétaires.

Le projet présenté est approuvé à l'unanimité.

- Organisation de l'occupation du stand

Jean-Paul BISIAUX et Christian DEVAUX proposent la mise en pratique de l'utilisation d'un tableau mensuel d'occupation du stand R. PERROCHON. Ce tableau est à paraître chaque début de mois ou fin du moins précédant sur le site de la société et au tableau d'affichage du stand. Il indiquera aux sociétaires toutes les activités qui se dérouleront pendant les périodes indiquées.

Chaque membre du Comité Directeur avait reçu, pour étude préalable, le tableau proposé.

Après discussions, le principe du tableau est approuvé à l'unanimité.

- Organisation des permanences

Jean-Paul BISIAUX et Christian DEVAUX proposent également la mise en place d'un tableau nominatif mensuel de celles et ceux qui assureront l'enseignement du tir aux sociétaires.

Ce tableau paraitra lui aussi sur le site de la société et sur le tableau d'affichage du stand au début de chaque mois ou à la fin du mois précédent. SI des empêchements sont prévus, il faudra en avertir le responsable ou un des membres de la commission sportive. Le tableau sera alors modifié.

Après discussions et modifications, le principe du tableau est approuvé à l'unanimité.

Chaque membre du Comité Directeur avait reçu, pour étude préalable, le tableau proposé.

Les tirs contrôlés

Sur proposition de Christian DEVAUX les trois dates obligatoires des tirs contrôlés pour la saison sportive 2019-2020 sont arrêtées ainsi :

- . TIR CONTROLE N°1: mardi 17 mars 2020, samedi 21 mars 2020 et dimanche 22 mars 2020
- . TIR CONTROLE N°2: mardi 26 mai 2020, samedi 30 mai 2020 et dimanche 31 mai 2020
- . TIR CONTROLE N°3: mardi 13 octobre 2020, samedi 17 octobre 2020 et dimanche 18 octobre 2020

Les modalités des contrôles, leurs déroulements et les horaires seront affichés sur le site internet de la société et au tableau d'affichage du stand.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

- Réponses aux questions diverses

Le débroussaillage du pignon coté champs cultivé sera entrepris prochainement par Jean-Paul BISIAUX et Alain DANJOUX.

Le forum des associations devrait se dérouler dans la première quinzaine du mois de septembre 2020.

Les frais d'engagements pour les compétitions officielles et le remboursement des frais de déplacement dans le cadre de la vie de la société (compétitions officielles, réunions...) seront discutés lors de la prochaine réunion. Il est demandé à Christian DEVAUX d'apporter des propositions dans ce sens en tenant compte de avis des adhérents et des possibilités financières de la société.

Le principe d'un concours de tir interne est retenu, sa date et ses modalités seront discutés lors d'une prochaine réunion du Comité. Au responsable de la commission sportive et à son équipe de faire des propositions dans ce sens.

Jean-Paul BISIAUX confirme qu'il est en pourparlers avec la municipalité de Châteauroux afin de trouver une solution pour permettre le stationnement de nos véhicules. La municipalité regarde quel serait le meilleur moyen d'assainir durablement le terrain très sévèrement endommagé par les engins de chantier. En attentant Alain MENET a pris contact avec la directrice de la casse automobile qui se trouve de l'autre coté de la route. Elle nous autorise à utiliser son parking client.

La décision de la date d'inauguration de la salle de tir 10 mètres et du nom de Pierre PERUCAUD pour désigner cette salle sera prise lors d'une prochaine réunion du Comité directeur.

Jean-Paul BISIAUX informe qu'il s'est entretenu longuement avec le directeur de l'armurerie BONNIN de Châteauroux. Il résulte de cet entretien que le directeur est d'accord pour que l'armurerie BONIN devienne un partenaire important de la Société. Cela devrait se traduire dans l'avenir par différentes actions dont notamment l'organisation, au printemps prochain, aux frais de l'armurerie, d'une journée « portes ouvertures » dans l'enceinte de l'association.

Pour Jean-Paul BISIAUX il est important d'avoir ce partenaire avec nous.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Jean-Paul BISIAUX clos la séance vers 12 h00.

Le Président Jean-Paul BISIAUX

secrétaire

Le